



Debout et unies pour la justice de genre

Déclaration de Bahia

Nous, éducatrices et syndicalistes du monde entier, réunies à Bahia, au Brésil, à l'occasion de la cinquième Conférence mondiale des femmes de l'Internationale de l'Éducation, sommes unies dans le combat pour les droits humains et syndicaux. Nous estimons qu'il ne peut y avoir de justice de genre sans paix, démocratie et développement durable. Fermement convaincues que des syndicats de l'éducation forts et un enseignement public de qualité peuvent transformer les sociétés, et déterminées à ouvrir la voie avec courage et bienveillance, nous :

- Affirmons que la majorité des personnels enseignant et de soutien à l'éducation dans le monde sont des femmes, dans toute leur diversité ;
- Reconnaissons que, dans le monde, les femmes continuent de se heurter à des obstacles particuliers dans l'accès à l'égalité des chances et des droits au sein de nos sociétés patriarcales et que certains groupes de femmes sont davantage exposés aux injustices et à la discrimination en raison de leur âge, de leur religion, de leur orientation ou identité sexuelle, de leur handicap, de la situation socioéconomique, de leur origine ethnique ou raciale, de leur appartenance à une population autochtone ou encore de leur statut de migrantes ou d'immigrées ;
- Constatons que les normes patriarcales continuent de définir de manière négative le statut de la profession enseignante ;
- Réclamons que toutes les questions professionnelles soient étudiées à travers le prisme du genre et que les mesures soient conçues pour faire avancer la justice de genre ;
- Observons avec inquiétude la forte prévalence des violences et du harcèlement, y compris la violence et le harcèlement fondés sur le genre, au sein des écoles et des établissements d'enseignement qui sont nos lieux de travail ;
- Constatons avec préoccupation l'impact de l'augmentation de la charge de travail, notamment des tâches administratives, et du niveau élevé de travail émotionnel, sur le bien-être des enseignant·e·s et du personnel de soutien à l'éducation ;
- Dénonçons les coupes budgétaires et les mesures d'austérité dans le secteur de l'éducation, ainsi que la crise de la dette, et leurs répercussions sur les filles et les femmes ;
- Condamnons les effets disproportionnés sur les femmes des guerres et des conflits, des mouvements antidémocratiques et de la crise climatique.

Dans un contexte de montée de l'autoritarisme et d'intensification de l'opposition à l'égalité de genre et aux droits des femmes, nous, femmes syndicalistes de l'éducation, appelons les États et les autorités éducatives à :

- (i) Accroître de toute urgence les financements consacrés à l'enseignement public, de manière à assurer une éducation inclusive et équitable de qualité pour toutes et tous, en particulier les filles et les femmes, ainsi que le respect des droits du travail et des conditions de travail décentes pour les éducatrices ;



- (ii) Mettre un terme aux politiques d'austérité qui restreignent le droit à l'éducation des filles et celui des femmes à un emploi décent, tout en faisant peser sur ces dernières le poids du travail domestique et du soin non rémunéré ;
- (iii) Agir sans délai de façon à garantir un nombre suffisant de personnels enseignant et de soutien à l'éducation formés et qualifiés, bénéficiant de conditions de travail adéquates et d'un accompagnement adapté ;
- (iv) Concentrer les investissements sur l'éducation de la petite enfance, secteur le plus féminisé de l'enseignement, dans le but d'améliorer son statut, les conditions de travail et les salaires ;
- (v) Garantir l'égalité de rémunération et de pensions entre les hommes et les femmes à tous les échelons des systèmes éducatifs, à un niveau comparable aux salaires pratiqués dans les autres secteurs exigeant des qualifications similaires ;
- (vi) Protéger les travailleurs et travailleuses de l'éducation de toute forme de violence et de harcèlement, y compris les violences basées sur le genre, et veiller à ratifier et à appliquer la Convention no 190 ;
- (vii) Reconnaître que la santé mentale et physique des femmes fait partie intégrante du bien-être du personnel enseignant et faire en sorte que les politiques en matière de santé au travail prennent en compte les questions de santé hormonale et reproductive, notamment en proposant un accompagnement adéquat lors de la ménopause ;
- (viii) Lutter contre les normes et stéréotypes de genre et former le personnel enseignant à l'éducation transformatrice de genre, à la fois lors de la formation initiale et dans le cadre du développement professionnel continu ;
- (ix) Mettre en œuvre des mesures visant à faire tomber les obstacles à l'accès des femmes aux postes à responsabilité et à la représentation de celles-ci dans les directions d'établissements scolaires.

Réaffirmant que les organisations syndicales sont plus fortes et plus démocratiques lorsque les femmes dans toute leur diversité y sont représentées à tous les échelons des structures, nous exhortons les syndicats de l'éducation à :

- (i) Continuer de renforcer le pouvoir syndical en favorisant la participation et la représentation des femmes dans toute leur diversité à tous les niveaux des organisations à l'aide de structures, de plans d'action, de ressources et de mécanisme de responsabilité dédiés ;
- (ii) Continuer de soutenir, y compris financièrement, le leadership des femmes, notamment par des programmes de mentorat et de renforcement des capacités dédiés.

Nous célébrons le leadership des femmes, passé et présent.

Nous sommes conscientes que nous marchons sur les pas de géantes et que nous n'en serions pas là à l'heure actuelle sans les nombreux sacrifices, échecs et réussites de nos sœurs.

Nous sommes fier·ère·s de poursuivre cet héritage de luttes menées au fil des siècles et nous nous engageons à nous soutenir et à nous renforcer mutuellement.

Ensemble, nous nous levons, uni·e·s pour la justice de genre dans chaque école, dans chaque salle de classe et dans chaque syndicat.